



# Vedène

## Déploiement de la Fibre Optique

# Sommaire

- 1 C'est quoi la Fibre?
- 2 La Fibre, pour quoi faire ?
- 3 Eligibilité à la Fibre Optique : Mode d'emploi
- 4 Pourquoi Orange déploie la Fibre à Vedène
- 5 Comment se déroule le déploiement ?
- 6 Annexe : l'installation de la fibre en pavillon

# C'est quoi la Fibre ?



## Un nouveau conducteur source de confort

**La fibre optique** est un fil de verre plus fin qu'un cheveu, qui conduit la lumière. Le signal injecté dans la fibre est capable de transporter de grandes quantités de données sur de longues distances.

Ainsi, la fibre permet d'avoir un débit beaucoup plus élevé qu'en ADSL atteignant **jusqu'à 1 Gb/s** (50 fois plus rapide), et ce, quelle que soit la distance séparant l'abonné du central (Nœud de Raccordement Optique).

# La Fibre, pour quoi faire?

## La fibre optique révolutionne les usages multimédia du foyer

50 fois plus rapides que ceux de l'ADSL et atteignant jusqu'à 1Gb/s, les débits de la fibre optique favorisent l'émergence de **nouveaux usages internet et multimédia à la maison**. La capacité inédite des réseaux en fibre optique répond aux besoins des foyers de plus en plus gourmands en débit.

De plus, la fibre offre un débit montant (sortant du foyer) jusqu'à 200 Mb/s qui facilite des usages comme l'envoi de fichiers lourds (vidéo, photos,...) , des services tels que le télétravail, l'usage du Cloud.

Avec la fibre, de nouveaux services comme la télévision en qualité HD+, le Cloud gaming (jeux sans téléchargement et en réseau), deviennent une réalité à des coûts équivalents à ceux des offres actuelles.

## Mon domicile est-il éligible à la Fibre ?

- <http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>

## Si vous n'êtes pas encore éligible...

n'hésitez pas à **manifester votre intérêt** :

- <http://interetfibre.orange.fr>
- Vous serez informé dès que votre adresse sera éligible à La Fibre !

# Visualiser mon éligibilité à la Fibre : mode d'emploi

<http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>

Ce lien permet de visualiser les **adresses éligibles à la Fibre** ou bientôt éligibles (éligible = souscription possible d'une offre commerciale auprès de l'opérateur privé de son choix)

## Pour utiliser au mieux ce service:

➤ zoomez jusqu'à voir apparaître les icones « maisons »



se référer au planning du lot



éligibilité entre 6 et 18 mois



éligibilité sous 6 mois



éligible

Rechercher une adresse...

- 1** **La Fibre est dans votre ville**  
Votre adresse est dans un quartier non fibré, vous avez la possibilité, sous réserve d'éligibilité, de souscrire à l'une de nos offres ADSL ou VDSL.
- 2** **La Fibre est dans votre quartier**  
Votre adresse est dans un quartier fibré mais elle n'est pas encore raccordée. Pour les copropriétés, il est nécessaire de faire signer un accord syndic lors de l'assemblée générale afin d'autoriser le raccordement de l'immeuble par un opérateur.
- 3** **La Fibre est près de votre logement**  
Votre adresse est raccordée ou devrait être prochainement raccordé à la Fibre. En cas de raccordement, vous aurez la possibilité de souscrire prochainement une offre.
- 4** **Votre logement est éligible**  
Votre logement est éligible à la Fibre. Pour en profiter, choisissez une offre Fibre sur notre site internet en cliquant sur découvrez les offres Fibres accessible depuis la carte.

RUE M. H. VIERA DA SILVA  
RUE REMBRANDT  
RUE

0 10 20m

# Pourquoi Orange déploie la Fibre à Vedène

Le déploiement du Très Haut Débit s'inscrit dans le cadre du « **Plan France Très Haut Débit** » du gouvernement, visant notamment à construire de nouveaux réseaux en fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH pour Fiber To The Home) sur l'ensemble du territoire national.

A Vedène, Orange va déployer 100% de la commune dans un lot unique.

Les travaux sont généralement discrets, la fibre suivant le cheminement des câbles téléphoniques en cuivre.

**Au final, l'abonné reste toujours libre de choisir l'opérateur de son choix pour son contrat Fibre Optique.**



# Comment se déroule le déploiement ?

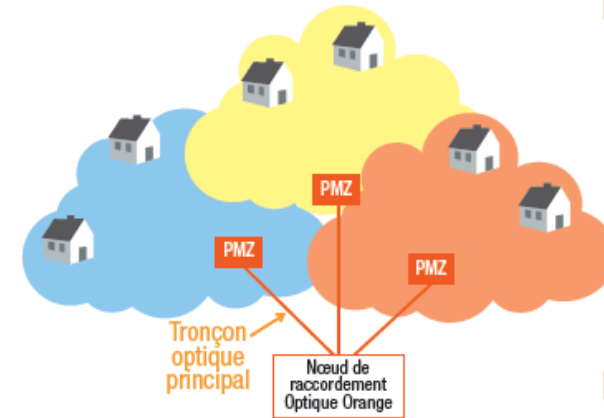
Pour chaque zone (LOT), le déploiement se déroule en 2 phases:

**1ère phase** : elle consiste à déployer des tronçons optiques principaux depuis le Nœud de Raccordement Optique jusqu'à des armoires de rue (point de mutualisation : PMZ). Une armoire de rue permet de desservir une zone de 350 logements environ.

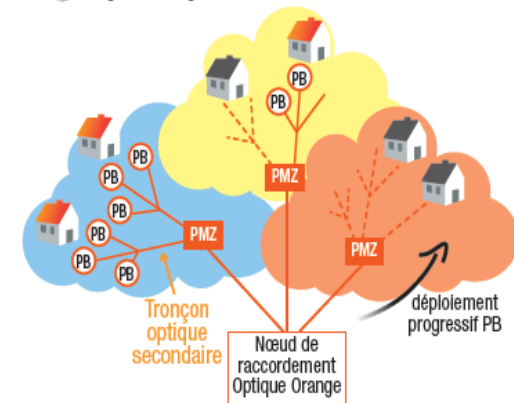
**2ème phase** : à partir de chaque armoire, des tronçons optiques secondaires sont déployés progressivement jusqu'à un Point de Branchement (PB) dans la rue à proximité immédiate des habitations. Le Point de Branchement permet de desservir 5 à 10 logements. Dans le cas particulier des bâtiments de plus de 3 logements, le point de branchement sera positionné dans le bâtiment. L'opérateur disposera de 6 mois pour raccorder le bâtiment, une fois obtenu l'accord du syndic de copropriété :

**Infos démarches pour les bâtiments de plus de 3 logements :**

<http://reseaux.orange.fr/comment-avoir-la-fibre>



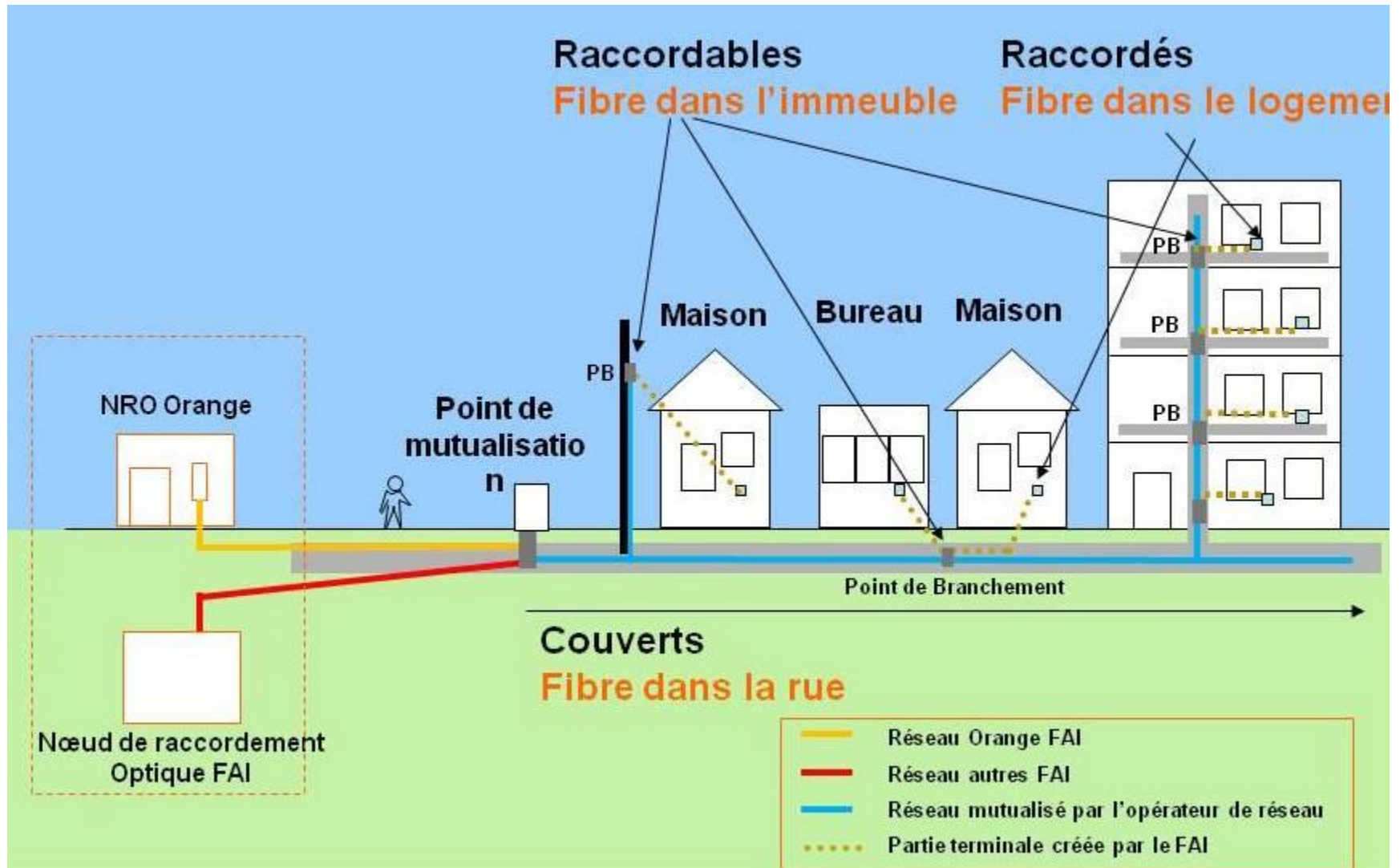
 Logement non éligible  
 Logement éligible



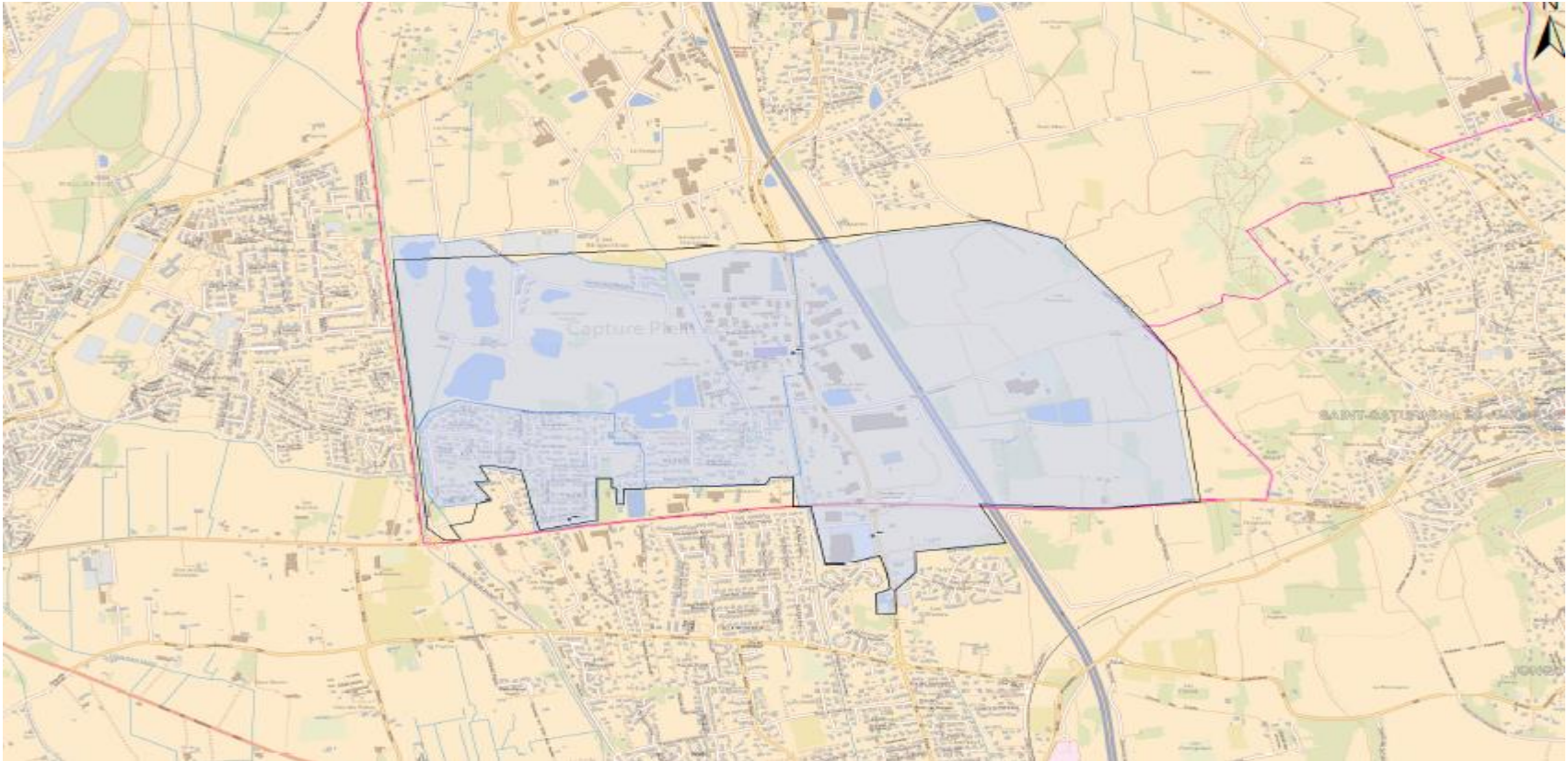
**A l'issue de cette 2ème phase, les logements desservis par le Point de Branchement sont éligibles à la Fibre : l'occupant peut souscrire à un abonnement auprès de l'opérateur de son choix**



# La fibre, principe de déploiement



# Vedène : Carte de couverture FTTH Orange



## **Le déploiement FTTH Orange à Vedène**

**18 armoires (ou Points de Mutualisation de Zone -PMZ)  
100% de la commune dans un lot unique ou 5700 logements**

# ANNEXE : Présentation Vidéo d'une installation Fibre

*L'installation de la Fibre en pavillon*



<https://www.youtube.com/watch?v=idfNbGxROBE>